

SE-Unsa du département de l'Yonne
7 rue Max Quantin
0640904186
0386521327
89@se-unsa.org

À Monsieur l'IA-DASEN de l'Yonne,

Direction d'école : consignes du SE-Unsa

Monsieur l'IA-DASEN,

Depuis la rentrée, les directrices et directeurs d'école de tous les départements subissent des conditions de travail dégradées. La gestion de la crise sanitaire, marquée par la dureté et l'intensité, vient se greffer sur une situation déjà compliquée, source d'épuisement pour les personnels occupant ces fonctions.

Cet état de tension, avivé par des changements fréquents de mise en œuvre des dispositifs sanitaires annoncés au dernier moment, est palpable. L'épuisement professionnel s'ancre désormais dans le quotidien des directrices et directeurs d'école, avec un impact prévisible sur leur santé.

L'enquête adjointe aux évaluations cp/ce1, le refus de leur accorder une journée de remplacement pour ceux qui ne peuvent déduire 6h d'APC car ils n'en ont pas ...

Parfois, une absence de réponse à une ou plusieurs ? ... directeur.rice.s qui en ont fait officiellement la demande auprès de vous.

Les demandes tardives d'organiser des « écoles ouvertes » avec projet à rédiger qui dépasse largement le cadre des stages de réussite et englobe le temps de loisir de l'après-midi ...

La liste malheureusement n'est pas exhaustive.

Ainsi, je vous informe des consignes nationales du SE-Unsa données aux directeur.rice.s, auxquelles notre section nationale prête relais en commun accord, ainsi que de notre démarche globale :

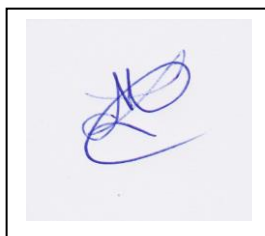
- le SE-Unsa réactive la consigne « Je ferai quand je pourrai » : nous appelons les directeur.rice.s à prioriser les tâches à destination des élèves et des enseignants, celles en lien avec la sécurité, et à répondre aux demandes institutionnelles par « Je ferai quand je pourrai ».

- le SE-Unsa engage également les directeur.rice.s à utiliser les fiches du Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST) pour mettre en lumière leurs conditions de travail et contraindre l'institution à prendre en compte la réalité des risques psycho-sociaux auxquels ils sont confrontés.

- le SE-Unsa, faisant suite à la procédure d'alerte sociale déposée le 26 août, a déposé un préavis de grève couvrant toute la fin de l'année 2020 afin de pouvoir envisager une journée d'action en fonction de l'évolution des discussions ministérielles sur la direction d'école.

Nous vous prions de croire, Monsieur l'IA-DASEN de l'Yonne : en notre attachement au service public d'éducation.

Madame la secrétaire départementale de l'Yonne
Madame LAMOUREUX

A square box containing a handwritten signature in blue ink. The signature is stylized and appears to be the name 'LAMOUREUX'.